

Fondation de la Grande Loge Nationale Française
Institut pour la promotion de l'Homme

Reconnue d'utilité publique

Décret de Monsieur le Premier Ministre en date du 11 décembre 2003

J.O. du 18 décembre 2003 page 21544 – NOR : INTA 0300294D

12, rue Christine de Pisan – 75017 Paris

Téléphone 01 44 15 86 37 – Fax 01 44 15 87 15

Rapport annuel
d'activité 2020

Conformément à l'article 7 de ses statuts, le présent rapport retrace l'activité de la Fondation de la Grande Loge Nationale Française au cours de son dix-septième exercice, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Ce rapport fait ressortir 2020 comme une année d'augmentation exceptionnelle de l'activité du fonds d'urgence de la Fondation, tout en assurant le maintien des actions ciblées pluriannuelles (I), le tout dans le cadre d'une communication et d'une organisation appropriées (II)

I – Une activité 2020 partiellement redistribuée

Ce dix-septième exercice a vu la Fondation maintenir en 2020 à 234 434 € le montant total des dons et secours distribués en France ou dans le Monde, en très léger recul par rapport aux 238 441 € distribués en 2019, mais après des augmentations considérables enregistrées au cours des exercices antérieurs, 192 % en 2016 et 114 % en 2015, pour arriver à 296 312 € en 2018.

Cette stabilité apparente masque une exceptionnelle redistribution, certes partielle, entre différentes actions, due aux contextes de crise qui ont sensiblement modifié deux des trois

types d'actions menées par la Fondation, toutes en faveur de l'enfance et des jeunes, conformément au choix d'orientation qui avait été retenu en 2014.

Si les contextes de crise ont vu une diminution relative des actions ciblées, à 197 000 €, ils ont en réaction, conduit à un exceptionnel accroissement des actions du Fonds d'urgence

A/ C'est d'abord, le Fonds d'urgence qui a vu en 2020 un accroissement spectaculaire du total des actions entreprises - 87.000 €.

Contrairement à l'exercice 2019 où le fonds d'urgence n'avait pas du tout été sollicité, la Fondation a financé pas moins de 5 actions de prévention ou de secours en 2020, du fait des contextes de crises du Covid et autres, que nous avons traversé en France comme dans le Monde

- **Situation COVID - Les Petits Frères des Pauvres : 50.000 € (avril et mai)**

La fondation a pu financer des actions de prévention du covid auprès des personnes âgées très précarisées et isolées dans différents lieux gérés par l'association Les Petits Frères des pauvres, type epad, pensions de famille, hébergement d'urgence (115) ou à domicile ; les financements et le travail des professionnels et des bénévoles de l'association ont été très efficaces ; sur les 700 personnes âgées suivies par l'Association on ne constate qu'un seul décès et une seule personne positive asymptomatique

- **Situation Covid - L'Un Est l'Autre : 10.000 € (mai)**

La Fondation a pu cofinancer la confection et la délivrance par l'association « l'Un Est l'Autre » de repas à un public précaire en augmentation notamment du fait de la crise du Covid. Les repas ont été livrés ou distribués à Paris et en région parisienne.

L'association distribue régulièrement entre 1200 et 2000 repas par semaine dans un réfectoire porte de la Villette. Depuis la crise du covid elle distribue aussi des colis alimentaires à destination de campements de fortune, d'hôtels sociaux, et de familles habitant le Kremlin-Bicêtre et les villes proches, cinq campements situés à Gentilly, Villejuif, Valenton, Bonneuil et Vitry. Ces campements abritent uniquement des familles avec enfants.

On estime qu'au minimum 500 personnes y vivent, dont plus d'une moitié d'enfants avec un grand nombre de bébés en bas âge de moins de 3 ans (autour d'une centaine). Sur certains camps de nouvelles familles arrivent chaque jour.

Les familles sont adressées par les services sociaux de Gentilly. L'association distribue des colis à plus de 150 familles en prenant en compte l'âge des enfants. Elles se déplacent au local du Kremlin-Bicêtre afin de récupérer leurs colis, soit le mercredi, soit le vendredi sur un créneau horaire défini.

De nombreuses personnes âgées, isolées et certaines en situation d'handicap bénéficient aussi des colis. Et pour ce public fragile, il est assuré une livraison à domicile chaque vendredi, qui dépasse largement la simple aide alimentaire. Le maintien du lien social fait aussi partie de leur mission.

- **Beyrouth - Pompiers de l'urgence internationale 17.000 € (aout)**

Le 4 aout 2020, une déflagration dans un stock de nitrate d'ammonium sur le port de Beyrouth a ravagé la moitié de la capitale libanaise. Notre Fondation a pu financer une première mission de sauvetage comprenant 20 pompiers et médecins, avec du matériel, des drones, des chiens de recherche qui ont été acheminés sur place immédiatement.

- **Haut Karabakh - Des médicaments pour l'Arménie 5.000 € (décembre)**

Le Haut-Karabakh a été au centre d'un conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les affrontements se sont amplifiés le 12 juillet 2020 et ont débouché sur une guerre ouverte le 27 septembre 2020. L'aide humanitaire internationale s'est organisée pour apporter des médicaments et du matériel médical aux hôpitaux civils débordés qui prennent en charge les populations victimes collatérales du conflit.

La Fondation a donc financé l'Union Médicale Arménienne de France qui s'est chargée d'organiser l'achat et la livraison de médicaments de première urgence. Il s'agit pour l'essentiel de produits injectables : antibiotiques, antalgiques, anticoagulants, compresses hémostatiques, albumine, ainsi que de matériel de perfusion : sérum, etc.

- **ASOCOCAM – 5.000 € (février)**

Cette association ardéchoise a déjà été financée par la Fondation, pour la reconstruction d'une école francophone de 400 élèves au Cameroun. Le 29 octobre 2019 un glissement de terrain s'est produit dans le quartier populaire où se trouve l'école, faisant 42 morts et emportant de nombreuses maisons. L'association a pris en charge la reconstruction de 8 maisons. Elle finance aussi l'adduction d'eau pour ces maisons.

L'augmentation exceptionnelle des actions du Fonds d'urgence en 2020, avec la forte mobilisation des donateurs sur des sujets de crise, a conduit – naturellement – à une moindre mobilisation au service des autres actions ciblées, ce qui n'a pas empêché la Fondation de poursuivre ces actions, en exécution des choix des donateurs intervenus en 2019.

B/ C'est ainsi que la Fondation a poursuivi en 2020 les projets d'actions ciblées qu'elle a affichés depuis 2014 dans une optique pluriannuelle et dans un souci de mobilisation des donateurs grâce à la possibilité d'affectation préalable du don effectué en ligne

Ces actions ont été menées en 2020, sur les dons reçus en 2019, grâce à l'utilisation des fonds distribués par la Fondation.

Sur chacun de ces projets, la fondation a non seulement poursuivi l'exécution intégrale des engagements décidés lors de l'exercice précédent, mais a également accru certains de ces engagements grâce à une répartition du solde utilisable au titre de l'exercice 2019, ayant permis d'attribuer aux différentes actions 2020, d'une bonne part des dons non affectés en 2019 et ce, pour un total de 50.923 €, en plus des dons affectés reçus

1. Choyer les enfants hospitalisés atteints d'un cancer : 30 000 €



La Fondation a accordé un soutien de 30 000 € à l'action de l'association « Tout le monde contre le cancer » qui réalise depuis 16 ans plus de 1000 actions chaque année dans 170 hôpitaux et maison de parents pour adoucir la vie des enfants et de leurs familles, touchés par cette maladie.

La Fondation a financé « les escales au château » un séjour de répit pour des enfants gravement atteints par le cancer. C'est un moment de ressourcement hors de l'hôpital pour se retrouver avec les frères et sœurs et les parents.

Cette année en raison des directives sanitaires, les séjours qui regroupaient 10 à 15 familles ont été remplacés par des séjours individualisés dans des locations meublées

2. Fifotifa : faire vivre une école en Français à Madagascar, en milieu défavorisé : 12 000 €



La Fondation a remis 12 000 euros en 2020 en exécution d'un engagement 2019, pour financer le fonctionnement de l'école primaire privée d'expression française « La Fayette », installée dans le village de Anjiabe sur l'île de Nosy-Komba (à 1 heure de l'île de Madagascar).

L'École accueille 174 enfants de la maternelle au CM2. Elle est gérée par « l'association des villageois épris de progrès » FIFOTIFA. Son objectif est de scolariser les enfants d'une île très pauvre de Madagascar et de leur donner les mêmes chances que les élèves qui bénéficient d'une instruction en ville.

L'enseignement de qualité offert par cette école a permis d'obtenir cette année encore de très bons résultats : sur les 128 candidats des 9 écoles de toute l'île de Nosy Komba à l'examen blanc du Certificat d'Études Primaires et Élémentaires, 11 seulement avaient la moyenne, parmi lesquels les 8 premiers venaient de « La Fayette ». A l'examen officiel l'école était seule à enregistrer 100 % de réussite.

3. Chiens guides pour des enfant aveugles : 25 000 €



Il y a en France 600.000 personnes aveugles ou malvoyantes. Seuls 3% ont pu aller jusqu'au bac. L'intégration scolaire des enfants est indispensable à leur intégration sociale d'adulte ; l'action porte sur le financement de chiens-guides d'aveugles dédiés aux enfants et adolescents leur permettant une autonomie sociale et scolaire, avec l'association « MIRA Europe »

La Fondation a poursuivi en 2020 le financement de l'unique école d'éducation de chiens guides en Europe. Cette association présidée par Frédéric Gaillanne a pour mission d'offrir à des jeunes mineurs présentant des handicaps de type sensoriel, moteur ou mental, des chiens guides et autres dispositifs techniques d'aide pour leur donner accès à toutes les dimensions de l'expérience humaine, de permettre à chacun de développer son autonomie

Notre soutien aura permis en cette année – particulière compte tenu du contexte – d'éduquer un chien guide - soit 25 000 € - et de l'offrir à une enfant aveugle. Ainsi vient de naître une nouvelle histoire d'amour entre Perrine, 14 ans, et son chien Ness.

Le cout de la remise d'un chien peut paraître élevé car il comprend :

- l'achat du chien et les soins et le matériel (sur 2 ans)
- l'éducation du chien (sur 12 mois)
- les stages des enfants pour la remise du chien
- le suivi la première année (trimestriel)
- le suivi de l'enfant et du chien annuel (pendant 7 ans)

4. France Parrainage

6.000 €



Aujourd'hui, en France, des milliers d'enfants et de jeunes sont en situation de vulnérabilité sociale et affective ou d'isolement : ils sont plus de 12 000 à se retrouver chaque année en foyer ou en famille d'accueil et 2,8 millions sont issus de familles monoparentales avec souvent de jeunes mères en difficulté pour élever seules leurs enfants

Aussi un nombre croissant de familles dont les enfants sont en difficulté font-elles appel à des familles de parrainage pour que ces enfants reçoivent (le soir, le week-end, pendant les vacances) un soutien afin de les préparer à devenir des adultes responsables

La Fondation a remis 6 000 € à l'association en 2020, en exécution d'un engagement 2019, afin de financer les frais de préparation de chaque parrainage (1500 € pour réalisation des dossiers, des visites, et du suivi)

Le don de la Fondation pour 2020 a grandement participé à la continuité des missions envers les enfants et les parrains/marraines de cœur, en permettant d'assurer la continuité des actions d'accompagnement des éducateurs spécialisés tout au long de l'année. Cela a été particulièrement le cas pour l'antenne du Nord, où les besoins sont immenses et croissants. En 2020, 179 enfants et jeunes ont pu bénéficier du parrainage de proximité en France.

-

5. Les Enfants du NOMA

10.000 € - non utilisés –



Le Noma est une gangrène de la bouche foudroyante qui se développe chez les jeunes enfants et maladie provoque chez eux un taux de mortalité de 85%

Cette maladie ravage atrocement le visage en détruisant, à la fois, les muqueuses, les gencives, et les tissus mous, musculaires et osseux de la face. Elle touche principalement les prématurés et enfants malnutris en bas âge (moins de 6 ans). Le Noma est un indicateur biologique d'extrême pauvreté, de malnutrition sévère chronique qui frappe les enfants les plus vulnérables. Principalement présent en Afrique et en Asie, cette maladie provoque un taux de mortalité de ces enfants de 85%

La Fondation avait financé une mission au Laos qui n'a pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire. La somme a donc été conservée par l'association les Enfants du Noma, pour une mission 2021.

6. La Ribambelle

10.000 €



L'association La Ribambelle accueille et soigne en France de jeunes enfants cardiaques originaires de Madagascar qui ne peuvent être soignés dans leur pays faute de moyens et d'infrastructures médicales. Le coût d'une prise en charge est d'environ 10.000 € qui comprend le voyage vers la France, leur hébergement en famille d'accueil, l'intervention chirurgicale, les soins post-opératoires et enfin leur retour dans leur famille.

La Fondation a accordé 10 000 € en 2020 à l'association La Ribambelle, conservant l'engagement initial de 2017, pour un financement qui, cumulé depuis 3 années, a permis d'opérer du cœur 5 jeunes enfants (Nirina, Omar, Fabienne, Nilaina et Mamina), qui vivent aujourd'hui en parfaite santé. Des familles d'accueil bénévoles ont hébergé les petits malades pendant leur séjour à Marseille. Des convoyeurs bénévoles d'Aviation Sans Frontières ont accompagné les enfants durant leurs voyages en avion.

7. Hôpital LENVAL

12.000 €



Le Groupement « Hôpitaux pédiatriques de NICE CHU-LENVAL » est l'établissement de référence en matière de soins pédiatriques en première et deuxième intention, sur le bassin de population de la zone de Nice, en incluant la Haute Corse.

Il s'agit d'un service de haute technicité pour le soin, la recherche et la formation, dont il n'existe aucun équivalent sur la région PACA. Ce service réalise annuellement plus d'une 16.000 actes dont plus de 1000 explorations à l'effort.

Mais de nombreuses pannes récurrentes depuis 2016, liées à l'obsolescence du matériel, ne lui permettait plus d'assurer correctement cette activité et nécessitait le remplacement du matériel actuel par un matériel plus performant.

Aussi, répondant aux désirs de donateurs de la région de Nice, la Fondation a-t-elle en 2020 financé avec leurs apports et pour un montant de 12 000 €, un plateau d'explorations fonctionnelles dans cet établissement hospitalier

8. Donnez la lumière

36.233 €



Créé pour remettre du matériel informatique adapté à des enfants malvoyants et leur permettre de poursuivre des études, d'avoir une ouverture sur le monde, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, le fonds « Donnez la lumière » est le fruit d'un partenariat avec l'association « La Marque de bienfaisance »

Le fonds doit doter de jeunes non-voyants ou déficients visuels, issus de milieux modestes, d'outils informatiques, pour leur permettre de poursuivre leur parcours scolaire ou universitaire

La Fondation a permis de remettre en 2020 des configurations informatiques à 5 enfants :

- le 8 janvier à Andréa à Rouen (pour une valeur 8.263, 92 €)
- le 8 janvier à Julie à Rouen (pour une valeur 8.330, 39 €)
- le 22 février à Éloïse à Grenoble (pour une valeur 8.279, 10 €)
- le 18 décembre à Thibault à Nancy (pour une valeur 6.900 €)
- le 22 décembre à Témanu à Tours (pour une valeur 4.490 €)

9. Tout faire pour un sourire d'enfant

10.000 €



Sortir pour quelques heures ou quelques jours de leur quotidien des enfants atteints de pathologies lourdes et invalidantes : c'est l'activité de l'association « Pour un sourire d'enfant » : emmener 70 enfants pendant 3 jours (et 2 nuits) dans un parc d'attraction.

La Fondation avait précédemment cofinancé pour un montant de 10 000 € des séjours pour des enfants ou ados malades ou handicapés, mais l'action prévue en juin 2020 a été reportée les 10 et 11 octobre 2020. Le séjour comportait 58 personnes (40 enfants ou adolescents et 18 adultes accompagnateurs) au parc de d'attraction de Nigloland à Dolancourt (10200)

10. REBATIR NOTRE DAME

50.000 €



La Fondation a financé la Fondation du patrimoine pour participer à la reconstruction de la Cathédrale Notre Dame de Paris.

Si la phase de sécurisation qui précède les travaux de restauration eux-mêmes n'a pas été achevée en 2020 - elle s'étendra jusqu'à l'été 2021 - plusieurs étapes essentielles ont cependant été franchies : le démontage de l'orgue pour le dépoussiérer des dépôts de plomb et le démontage périlleux de l'échafaudage calciné.

Désormais, plusieurs chantiers-test de nettoyage portant sur des chapelles, les sols et les voûtes ont pu être engagés à partir de ce même exercice 2020, pour vérifier l'état de dégradation et les techniques à mettre en œuvre lors de la restauration de l'édifice, à partir de la fin de l'exercice suivant 2021, avec pour objectif la réparation des dégâts de l'incendie et la réouverture au public le 15 avril 2024.

Telles ont été les actions renouvelées pour 2020 grâce aux dons en ligne préaffectés selon les volontés des donateurs. Il est observé que compte tenu du contexte, aucune action nouvelle de ce type n'a été décidée au cours de l'exercice

C/ Enfin, la Fondation a également assuré le renouvellement du financement d'une action ponctuelle sans affectation préalable des dons, notamment par la réaffectation en subventions d'actions antérieures abandonnées, le tout, toujours en faveur des jeunes ou des enfants en France et dans le Monde.

Il s'agit de l'action **E-nable Nouméa** **12.000 €**



L'association e-Nable France coordonne la conception, la fabrication et le don d'appareils d'assistance pour des personnes privées de doigt(s) et/ou de poignet, ceci ayant pour origine une agénésie (formation incomplète d'un membre avant la naissance) ou un accident, et ce sur le territoire calédonien et dans le Pacifique Sud

Compte tenu de la situation sanitaire, l'association a dû modifier son programme. La subvention de la Fondation a été réaffectée, avec son accord, pour l'achat d'une machine « 4 axes » pour la réalisation de petites pièces dans des matières plus résistantes. La machine a été mise en place en novembre 2020 dans les locaux de Nouville.

La crise sanitaire a mis en lumière le travail de toute l'équipe qui s'est réinvestie sur la réalisation de visières pour le personnel soignant de Nouvelle Calédonie du nord. Le matériel que la Fondation avait remis l'an dernier (Raise 3D) a permis de réaliser plus de 1 500 pièces.

En somme, la Fondation a ainsi, dans un contexte exceptionnel, fortement accru ses actions du fonds d'urgence, notamment contre le Covid, tout en maintenant dans la tendance des années précédentes le développement de ses actions ciblées par dons pré-affectés en faveur de l'enfance et des jeunes, en France comme dans les pays émergents.

La Fondation a poursuivi ses dépenses d'intervention, avec un maintien de ses ressources courantes et notamment des dons manuels, largement dû au développement d'une communication et d'une organisation appropriées.

II – Des ressources en consolidation grâce à une communication adaptée et à une organisation en développement

Le montant des dons manuels à accordés à la Fondation, principale part de ses produits courants, s'est certes réduit, totalisant 201 824 € contre 234.489 EUR en 2019 et 281.529 EUR pour l'exercice 2018

On note toutefois qu'ils restent à un niveau voisin de celui de 2017, qui avait enregistré un montant de dons de 204.918 €

Ce maintien des dons manuels est notamment le résultat de la poursuite d'une stratégie de communication adaptée, en particulier en direction des donateurs.

A/ Une communication incitative

La ventilation des dons reçus en 2019 par campagne montre l'implication des donateurs :

Le site internet de la Fondation a en effet permis d'enregistrer en 2020 un total de dons en ligne pré-affectés par le donateur de 197.570 € affectés comme il suit :

- Donnez la lumière	4.382 €	
- Rebâtir Notre Dame	105 €	
- Tout le monde contre le cancer :	9.240 €	
- France parrainage :	1.500 €	
- FIFOTIFA -École Madagascar :	6.810 €	
- MIRA - Chiens d'aveugles :	6.140 €	
- Le NOMA :	2.760 €	
- La Ribambelle :	3.680 €	
- Hôpital LENVAL	620 €	S/T : 35.237 €
- Dons non affectés :	91.178 €	S/T : 126.415 €
- Fonds d'Urgence :	71.155 €	<u>Total 197.570 €</u>

Total que la Fondation devra reverser intégralement en 2021

Il apparaît que si les dons sur les programmes « classiques » ont subi des baisses sensibles (-40%), les dons sur des appels ciblés, conséquences de la situation sanitaire covid-19, ou sur la situation à Beyrouth ont été partout très abondants.

Ces dons ont répondu à deux appels du fonds d'urgence que la Fondation a décidé de diffuser aux membres des associations fondatrices le 14 avril (covid-19) et le 10 août (Beyrouth), pour répondre aux besoins sanitaires les plus urgents, afin de participer à l'effort national contre le Covid. Les groupes des donateurs pionniers et des ambassadeurs ont été sollicités pour faire des propositions. Le bureau a donc décidé des deux appels à dons sur notre fichier des donateurs et auprès des membres des associations fondatrices.

Ces initiatives ont incité près de 1200 donateurs à répondre à l'appel de la Fondation, dont plus de la moitié sont des nouveaux donateurs, car nous avons appelé à des contributions nombreuses, mêmes minimales. Ainsi nous avons beaucoup de dons de 5, 10, 15, 20, 30, 50 € à côté de dons de 100, 200, 500 € et plus.

Si bien que la Fondation a, ce jour, 2300 donateurs (ayant donné lors des 24 derniers mois) soit une hausse de 15 % sur l'exercice précédent.

Ces dons en ligne ont été réalisés à travers du site internet de la Fondation, ouvert en 2015, mais qui a été entièrement refondu en 2020 grâce au travail d'Alexis Maurice et de Sébastien Jeannerot pour proposer un nouveau site, toujours dans le but d'offrir un système de dons en ligne, pour permettre aux donateurs d'affecter leur don, élément central de leur motivation

Avec un design rajeuni, ce site comporte toutes les informations et fonctionnalités de l'ancien et est connecté avec la plateforme de levée de fonds Iraisier. Parmi les principales innovations, il y a une place beaucoup plus importante consacrée pour présenter les associations et actions que nous finançons, avec notamment les remerciements des associations à nos donateurs. Ce site évoluera régulièrement et nous inciterons nos donateurs par une newsletter régulière à suivre les actions entreprises.

La Fondation réactualise en permanence le fichier des donateurs et développe sa notoriété en direction des membres des associations fondatrices : la Fondation reçoit ainsi de plus en plus de demandes émanant de leurs membres pour financer des projets

Elle met également en ligne, dans un souci de transparence, ses bilans et ses comptes, ainsi que son rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes et le rapport moral.

La Fondation a également augmenté sa visibilité hors des associations fondatrices : la mise en ligne du site de la Fondation et son taux de fréquentation très supérieur à l'ancien site, lui ont procuré une visibilité plus large sur le net.

Des contacts réguliers sont organisés avec les principales associations que nous finançons afin qu'elles puissent nous fournir régulièrement des informations sur l'état d'avancement des projets. Ces informations nous permettent de communiquer plus régulièrement et précisément sur nos soutiens, et cela aussi bien en direction de nos donateurs que de nos prospects.

Enfin, la Fondation développe la nomination « d'ambassadeurs » correspondants à chacune des provinces de la GLNF. Ces ambassadeurs sont des relais importants pour sensibiliser tous les membres de la GLNF à l'existence de leur Fondation et ainsi susciter des dons mais aussi mettre en œuvre des actions régionales de levée de fonds. Une liste de ce porteur de parole de la

Fondation dans les provinces sera finalisée, notamment parmi les donateurs réguliers de la fondation.

La Fondation a confirmé en 2020 la nomination de 24 ambassadeurs qui suivent – contre 21 en 2019 - pour une durée expirant au 31 décembre 2021 :

ALPES MÉDITERRANÉE	Michel BARAVALLE	michel.baravalle@apave.com
ALSACE	Cédric KOSLOWSKI	cedric.koslowski@me.com
AQUITAINE		
AUSTRASIE	Jean-Claude LAFAILLE	lfe-jc-para@wanadoo.fr
AUVERGNE	Robert GIACOMEL	robert.giacomel@gmail.com
BEAUCE-RIVES DE SEINE	Bernard TREUIL	bernard.treuil@wanadoo.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	Sylvain GUILLEMIN	sylvain.guillemine@orange.fr
BRETAGNE		-
CHAMPAGNE- ARDENNE	Ghassan ALDIMACHKI	draldimachki@hotmail.com
CORSE	Paul PADOVANI	
DAUPHINÉ SAVOIE	Michel ROSSET	mi.rosset@wanadoo.fr
DISTRICT INTERNATIONAL	Claude JAECK	2e-gsurv@glnf-gldi.fr
FLANDRES		
GUADELOUPE ILES DU NORD		
GUYANE	Elie MARKOUR	markour.97303@notaires.fr
GUYENNE ET GASCOGNE	Joseph AHOUANDJINO	djoumonlo2000@yahoo.fr
LA RÉUNION - MAYOTTE	Jean Agniel GERAS	ja-geras@hotmail.com
LES MARCHES DE L'EST	Raphael LEVI	levi.raaphael@yahoo.fr
LUTÈCE	Pascal LERENDU	pascal.lerendu@orange.fr
MAINE ATLANTIQUE		
MARTINIQUE		
MASSILIA	Jean David ROMBI	jdrombi@fokkus.co

NEUILLY BINEAU		
NEUSTRIE	Samy MAWENE	samy.mawene@lesjeunespousses.fr
NOUVELLE CALÉDONIE	Serge MARTIVENGO	corsico@lagoon.nc
OCCITANIE		
PARIS	Xavier CASTAING	xcastaing@me.com
PARIS - PLAINE MONCEAU	Jacques VERNIER	jvernier.fromconseil@wanadoo.fr
PICARDIE PLAINE DE FRANCE		
PROVENCE	Gérard CALVESI	gerardcalvesi@gmail.com
ROUVRAY		
SEPTIMANIE	Dominique CHABOT	domchabot15gmail.com
TERRES DU TEMPLE	Jean-Daniel ROUANET	jdr@cabinetjdr.fr
VAL DE LOIRE		
VALLÉE DU RHÔNE	Christian LASSERRE	christian.lasserre@cread.fr

Ces ambassadeurs relaient l'action des équipes opérationnelles centrales de la Fondation

B/ Une organisation fonctionnelle en développement

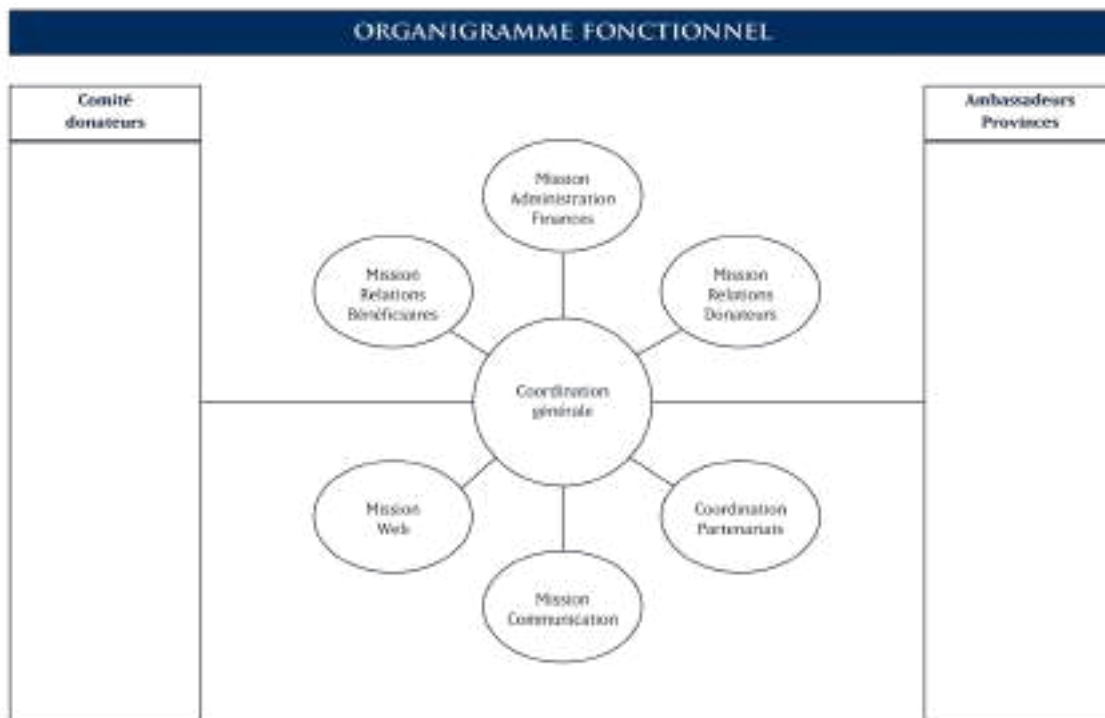
La Fondation vise à renforcer progressivement ses équipes opérationnelles, notamment sur les fonctions « lien avec les donateurs » et « marketing et communication ».

Se constitue progressivement une organisation développée au service du fonctionnement de la Fondation, qui s'appuie sur la collaboration effective de :

- Coordination générale : Michel Simon assisté de Eric Roy
- Administration/finances : Henry Sidery
- Relations bénéficiaires : Sébastien Jeannerot
- Relations donateurs : Alain Hernandez
- Coordination partenariats : Jean-Michel Plazy
- Mission web : Alexis Maurice
- Mission communication : Sébastien Cherruet

La fonction indispensable de « relations avec les bénéficiaires » est maintenant portée par Sébastien Jeannerot qui a rejoint l'équipe.

L'organisation de la Fondation s'inscrit dans l'organigramme fonctionnel qui suit.



Enfin, afin de faire vivre les missions de la Fondation dans un cadre sécurisant, a été entreprise la mise en place d'un manuel de procédures, qui pourra être annexé au règlement intérieur, toujours dans un objectif de transparence notamment envers les donateurs.

En somme, le contexte exceptionnel de l'année 2020 a permis à la Fondation d'adapter ses actions en réagissant parfois rapidement à des situations de crise, tout en reconduisant ses actions pluriannuelles ciblées et en poursuivant comme précédemment l'accroissement de son patrimoine, le bilan ayant pour la première fois atteint en 2020 un total de 5 348 616 €, soit en hausse par rapport à 5 313 495 en 2019 contre 5 281 000 € en 2018, contre 5 192 608 en 2017... et 800 000 € à l'origine en 2003: la Fondation de la GLNF a, en dix sept ans d'existence, plus que sextuplé la valeur de son patrimoine, au service de la promotion de l'Homme en général et de l'enfance et de la jeunesse en particulier, en France, en Europe et dans le Monde.

Fait à Paris, le 16 juin 2021

Le Président

Le Secrétaire

Jean Pierre Rollet

Nicolas Bodson

Comptes annuels

Bilan – actif

Bilan passif

Compte de résultat

Compte d'emploi annuel des ressources

Compte de résultat par origine et destination

Annexe

Rapport Financier Exercice 2020

Conformément à l'article 7 des statuts, les comptes annuels de la Fondation vous sont présentés conformément au règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui réglemente désormais les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les comptes annuels couvrent la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les principaux éléments de gestion de l'exercice se résument ainsi :

Les dons manuels totalisent 201.824 EUR contre 234.489 EUR pour l'exercice précédent. Un legs a été enregistré au cours de l'exercice pour un montant de 59.690 EUR. L'utilisation des fonds dédiés totalise 36.233 EUR, contre 105.943 EUR pour l'exercice précédent.

Les produits immobiliers s'élèvent à 86.689 EUR, contre 55.409 EUR pour l'exercice précédent. Aucune manifestation n'a été organisée par la Fondation au cours de l'exercice.

Au total, les produits d'exploitation s'élèvent à 334.437 EUR, contre 398.842 EUR pour l'exercice précédent, soit une baisse de 4 % environ.

Les charges d'exploitation de l'exercice incluant les actions s'élèvent à 292.850 EUR, contre 362.791 EUR pour l'exercice précédent. Elles se répartissent comme suit :

Nature des charges	Exercice 2020	Exercice 2019
Honoraires	5.385	17.455
Gestion du site internet	11.589	4.206
Frais de déplacements	0	0
Autres frais de gestion	1.440	1.818
Dotations aux amortissements	0	3.300
Sous total frais de fonctionnement	18.417	21.779
Aides financières accordées par la Fondation	254.434	238.441
Rapports en fonds dédiés	40.000	102.571
Total des charges de l'exercice	292.851	362.791

L'excédent d'exploitation s'élève à 91.586 EUR, contre 36.051 EUR pour l'exercice précédent.

Le résultat financier totalise 5.341 EUR, contre 50.057 EUR pour l'exercice précédent, après des reprises nettes aux provisions sur titres de participation et créances immobilisées à hauteur de -1.211 EUR, contre + 24.653 EUR pour l'exercice précédent.

Après un résultat exceptionnel de - 86.700 EUR provenant de la dotation pour risques exceptionnels relative à la contestation du legs Gaston, l'excédent net de l'exercice s'élève à 10.227,28 EUR, contre 30.707,49 EUR pour l'exercice précédent.

Il est proposé au conseil d'administration d'affecter cet excédent de la façon suivante :

- Réserves statutaires : 5.000,00 EUR
- Report à nouveau : 5.227,28 EUR

Henry SIDERY
Trésurier

Comptes annuels

Exercice 2020

Actif immobilisé	Bilan Actif	31/12/2020		31/12/2019
	en €	Brut	Amort/Prov	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	9 126	9 126		
Donations temporaires d'usage				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Immeubles				
Agencements installations				
Matériel de bureau et informatique, voitures et autres immobilisations en cours	86 500	6 500	80 000	80 000
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Titres de participations	1 971 305	31 692	1 851 613	1 851 613
Créances rattachées aux participations	462 838	107 697	460 146	472 653
Autres titres immobilisés	44 110		44 550	44 504
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Total I	2 577 319	201 010	2 376 309	2 388 770
Actif circulant				
Stocks				
Approvisionnements				
Créances				
Avances versées sur commandes				
Autres créances	77 194		22 194	22 435
Valeurs de placement				
Valeurs mobilières de placement	2 618 746		2 618 746	2 611 893
Disponibilités				
Monnaies et chèques postaux	331 332		331 332	290 360
Caisse				
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	36		36	36
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total II	2 972 307		2 972 307	2 924 725
Total actif	5 549 626	201 010	5 348 616	5 313 495

Comptes annuels

Exercice 2020

Bilan Passif		31/12/2020	31/12/2019
<i>en €</i>			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires (réserves statutaires)	800 000	800 000
	Fonds propres complémentaires	540 000	535 200
Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Fonds robotizires		
	Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projets de future		
	Autres		
	Report à nouveau	337 270	311 562
	Excédent ou déficit de l'exercice	16 227	30 707
	Situation nette	1 687 497	1 677 270
Fonds propres consommables			
Subventions réglementées			
	Total I	1 687 497	1 677 270
Fonds reportés et dédiés			
	Fonds reportés liés aux legs et donations	2 074 434	2 070 430
	Fonds dédiés (Programmes)	429 075	429 306
	Total II	2 503 514	2 499 747
Provisions			
	Provisions pour risques	935 600	848 900
	Provision pour charges		
	Total III	935 600	848 900
Dettes			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 549	12 401
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations		
	Autres dettes	206 457	272 177
	Produits constatés d'avance	2 000	3 000
	Total IV	222 006	287 578
	Total passif	5 348 616	5 313 495

Comptes annuels

Exercice 2020

Compte de résultat		31/12/2020	31/12/2019
<i>en €</i>			
Produits			
Produits de tiers financeurs			
	Dons annuels	201 824	234 489
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances vie	59 690	
Reprises sur amortissements et provisions			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés			
		36 233	108 943
Autres produits			
	Produits immobiliers	60 689	55 409
	Produits de manifestations		
	Total des produits d'exploitation	384 437	398 842
Charges			
	Achats d'approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	18 417	18 478
	Aides financières versées par l'Etat	754 434	238 441
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Séjours et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation		5 306
	Report de fonds dédiés	40 000	102 571
	Autres charges		1
	Total charges d'exploitation	292 851	362 791
Résultat d'exploitation		91 586	36 051
Produits financiers			
	Intérêts et produits assimilés	6 152	25 374
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	46	24 683
	Total des produits financiers	6 198	50 057
Charges financières			
	Intérêts et charges assimilées		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 257	
	Total des charges financières	1 257	
Résultat financier		5 341	50 057
Résultat courant		96 927	86 107
Produits exceptionnels			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	86 700	55 400
	Total des charges exceptionnelles	86 700	55 400
Résultat exceptionnel		-86 700	-55 400
Excédent ou déficit		10 227	30 707
	<i>En €</i>	10 227,28	30 707,49

Compte d'emploi annuel des ressources

Exercice 2020

Ressources	en €		Exercice 2019	
	Exercice 2020	%	Exercice 2019	%
I - Dons et libéralités reçues				
Dons manuels non affectés				
Dons manuels affectés	201 824	57%	234 439	68%
2 - Legs et donations				
Legs et donations non affectés	59 690	17%		
Legs et donations affectés				
3 - Autres produits				
Subventions reçues				
Produits mercédaires	86 689	25%	55 406	16%
Produits de réalisations				
Produits financiers	6 552	2%	25 334	7%
Produits divers				
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	344 755	100%	315 272	91%
II - Reprises de provisions	46	0%	24 683	7%
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs				
IV - Variation des fonds dédiés	-3 767	-1%	6 372	2%
V - Insuffisance de ressources de l'exercice				
Total général	351 035	100%	346 327	100%
Emplois				
I - Missions sociales				
Actions réalisées directement				
Versements à d'autres organismes	211 434	67%	238 441	69%
2 - Frais de recherche de fonds				
3 - Frais de fonctionnement				
Achats et charges externes	9 417	3%	18 478	5%
Dotations aux amortissements des matériels			5 200	1%
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	252 851	72%	260 220	75%
II - Dotations aux provisions	87 957	25%	55 400	16%
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées				
IV - Excédent de ressources de l'exercice	10 227	3%	30 707	9%
Total général	351 035	100%	346 327	100%

Compte de résultat par origine et destination

Exercice 2020

en €	Exercice 2020	Dont générosité du public	Exercice 2019	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cessions aux entreprises				
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons en espèces	20 824	20 824	214 400	214 400
Legs, donations et versements en nature	24 093			
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations aux organismes				
2.2 Pannage des entreprises				
2.3 Contributions financières aux entreprises				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	95 241		80 385	
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	46		24 845	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	26 223		158 543	
TOTAL	191 035	201 824	448 099	214 400
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à d'autres organismes agréés en France	244 034		238 441	
Mécénat				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à d'autres organismes agréés à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	18 417		18 419	
4 - Dotations sur provisions et dépréciations	87 057		58 700	
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	40 000		102 571	
TOTAL	390 508		418 139	
EXCEDENT OU DEFICIT	10 227		30 207	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	1 624		1 420	
3 - Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	3 624		2 420	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires aux frais de fonctionnement	1 624		1 420	
TOTAL	3 624		2 420	

Annexe – Comptes annuels 2020

La Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 11 décembre 2003 a pour objet principal de :

- 1) Promouvoir le respect de l'être humain et de la dignité personnelle humaine, en France et dans le monde, en tous domaines et en tous lieux, sans distinction d'appartenance ou de croyance philosophique, de religion, de race ou de sexe, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- 2) Secourir les orphelins et les personnes marginalisées ainsi que les populations éprouvées par les catastrophes naturelles ou autres telles majeures
- 3) Assister moralement et matériellement les Français âgés, malades ou dans la détresse ainsi que leurs familles et proches, en particulier dans la participation au financement des études et de l'éducation.
- 4) Développer et encourager des actions ou des formations spécifiques notamment la formation à l'initiation d'équipements médicaux dans les pays émergents et plus généralement en matière sanitaire et hospitalière
- 5) Sauvegarder le patrimoine historique et culturel de la franc-maçonnerie universelle.

La Fondation n'a aucun personnel salarié et elle fonctionne uniquement grâce à des bénévoles dans le strict respect de ses compétences régulièrement et donc difficilement chiffrable.

1. Evénements significatifs de l'exercice

Il est rappelé que le legs reçu de Monsieur Pierre Gascon en avril 2016 avait fait l'objet d'une contestation en cours d'instruction. Une provision pour risques exceptionnellement élevée à hauteur des dix-huitième parts de la SCI Gaston-Dureau a été constituée. Elle a été complétée à hauteur des dix-huitième parts en 2020, soit 26 689 EUR, portant la provision totale à 935.600 EUR au 31/12/2020.

En ce qui concerne les titres de la SCI Gaston-Dureau, ils figurent au passif du bilan sous le rubrique « Fonds reportés liés aux legs et honoraires » pour une valeur de 1 372 556 €.

Changement de méthode de présentation : uniquement celles contributives à la mise en application du nouveau règlement n° 2013-06 du 5 décembre 2015, pour l'exercice 2020.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice ont été établis sur la base des principes de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices.

La méthode de valorisation pour l'entrée et l'évaluation des éléments entrés en comptabilité est celle des coûts historiques et des valeurs actuelles.

3. Actif du bilan

Modes et méthodes d'évaluation - notes

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont amorties au vu de la méthode linéaire sur les durées prévues :

- logiciels : 1 à 3 ans
- immeubles : 20 à 30 ans
- agencements et installations : 5 à 10 ans
- matériel et mobilier de bureau : 1 à 2 ans
- œuvres d'art : incert

Les mouvements de l'exercice se résument comme suit :

Rubrique	Valeur brute	Amortissements
Logiciels - 06 immeubles	0	3
Immeubles	0	3
Agencements	0	3
Matériel et mobilier	0	3
Bureau 4 et	0	3
Total	0	4

3.2 Immobilisations financières

3.2.1 - Acquisition de titres

Les titres sont évalués à leur coût de souscription ou à leur valeur d'achat

3.2.2 - Titres reçus en legs ou donation

Lorsqu'il y a société possédant un bien immobilier avec une réelle valeur de marché, il est procédé à une expertise immobilière et la valeur vénale est substituée à la valeur historique pour l'évaluation des titres de la société.

Dans les autres cas, aucun retraitement de valeurs d'actif n'est opéré et les titres sont évalués sur la base des capitaux propres de la société figurant au dernier bilan clos avant le legs ou la donation.

L'état des titres immobilisés se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

Société	Valeur des titres	% détention
SCI LNL	82 692	55,90%
SCI Gaston-Dureau	1 372 143	94,90%
Immobilier des Filles SAS	115 990	40,71%
Immobilier La Roche SAS	39 200	10,00%
Immobilier Volans SAS	119 320	11,51%
Immobilier de Provence SAS	250 000	33,33%
Immobilier de la Vallée de la Roche SAS	2 350	0,11%
Immobilier Alpes Méditerranée SAS	10 000	1,51%
Immobilier Grand Paris SAS	12 900	6%
Immobilier Breizh SAS	11 000	1,42%
Immobilier d'Alsace SAS	3 200	2,72%
Total	2 910 855	

L'état des créances immobilisées et des provisions correspondantes se présente comme suit :

Société	Créances rattachées
SCI LNL	461,735
Immobilier des Filles SAS	101
Total	462,838

Des provisions pour dépréciation des créances immobilisées sont constituées pour faire face aux risques encourus. Elles sont calculées à partir des derniers comptes annuels des sociétés concernées disponibles au plus tard la réunion du Conseil d'Administration qui précède les congrès annuels de la Fondation.

3.2.3 - Provisions sur les titres de sociétés immobilisées

Lorsqu'une expertise immobilière a été réalisée lors de l'exercice des titres concernés, l'immobilisé, le différentiel entre la valeur vénale retenue et la valeur nette des titres, calculée lors de l'évaluation d'origine, est conservée en étant d'évaluation pour apprécier les capitaux propres de la société.

Les amortissements des immeubles sont repris pour le calcul des capitaux propres relatifs de la société.

Une provision est constituée lorsque la valeur brute des titres est substituée à la quote-part de capitaux propres relatifs de la société.

3.2.4 - Provisions sur les autres titres immobilisés

Une provision est constituée lorsque la valeur brute des titres est substituée à la quote-part de capitaux propres de la société.

3.2.5 - Provisions sur créances immobilisées

Une provision est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

L'état des provisions sur titres se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

Société	Valeur brute	Provisions
SCI LNL	82 692	82 692
Immobilier d'Alsace SAS	3 200	46
Total	85 892	82 738

Annexe – Comptes annuels 2020

L'état des provisions sur valeurs immobilières se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

Série	Valeur brute	Provisions
SCI CMI	441 715	107 589
Immobilier des Jardins	109	109
Total	441 824	107 698

3.2. Anticipations - Créances

Elles sont portées à leur valeur nominale et leur l'objet d'une appréciation cas par cas. Les échéances des créances se présentent comme suit à la clôture de l'exercice :

Créances	Montant
Créances à moins de 5 ans	22 194
Créances de 1 à 5 ans	0
Créances à plus de 5 ans	0
Total	22 194

3.3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Le valeur brute est constituée par le solde d'achat des placements de trésorerie réalisés. Aucune provision pour dépréciation n'a été nécessaire à la fin de l'exercice.

4. Passif du bilan

Méthodes et méthodes d'évaluation - notes

4.1. Fonds propres

Les réserves présentées de l'exercice n'ont pas de caractère de provision des premiers exercices, conformément à la décision du Conseil d'administration.

4.2. Fonds reportés les legs et donations

Ce poste se décompose comme suit à la clôture de l'exercice :

Origine	Montant
Donation des parts de la SCI CMI	540 425
Legs des parts SCI Gaston-Dessaux	1 373 566
Développement de la SCI des Jardins	110 445
TOTAL	1 024 436

4.3. Fonds dédiés

Ils correspondent à la clôture de l'exercice la partie des réalisations effectuées par des tiers financiers ou le Conseil d'administration, à des programmes sociaux qui n'ont pas encore été utilisés conformément à l'engagement pris à leur égard.

Fonds dédiés	Montant
Montant au début de l'exercice	415 105
Utilisations de l'exercice	35 232
Engagements nouveaux réalisés	40 000
Montant à la fin de l'exercice	429 873

4.4. Provisions pour risques et charges

La provision pour risques constituée à hauteur de 5 400 € est rattachée aux produits de distribution au profit de la SCI Gaston-Dessaux depuis la distribution des parts de la SCI des Jardins au legs constitué de Monsieur Gaston en mars 2020.

4.5. Dettes

Les échéances des dettes se présentent comme suit à la clôture de l'exercice :

Dettes	Montant
Dettes à moins de 5 ans	219 066
Dettes de 1 à 5 ans	0
Dettes à plus de 5 ans	0
TOTAL	219 066

5. Compte de résultat

Les postes de l'exercice se présentent comme suit :

Postes	Montant	%
Charges courantes	301 271	51,81%
-10%	59 494	5,18%
Utilisation de fonds dédiés	261 55	9,17%
Produits courants	66 667	33,13%
Produits courants déduits	6 552	1,87%
Rapports de travaux financiers	4%	2,62%
Rapports de travaux exceptionnels	0	0%
Total des produits	391 035	100,00%
Aides financières accordées	214 474	54,85%
Rapports de fonds dédiés	40 000	1,17%
Travaux de travaux sociaux	18 817	4,78%
Produits sur emprunts	0	0%
Produits financiers et exceptionnels	61 457	22,49%
Total des charges	308 008	77,38%
Excédent de l'exercice	18 227	4,62%

6 – Analyse financière

6.1. Fonds permanents

Il s'agit des fonds propres augmentés des fonds reportés et dettes et des provisions.

Le total est de 5 126 611 € à la clôture de l'exercice.

6.2. Fonds de roulement

Il s'élève à 2 350 301 € à la clôture de l'exercice, contre 2 627 147 € à la clôture de l'exercice précédent.

6.3. Capacités d'autofinancement

Cette capacité qui correspond aux moyens financiers internes dégagés pour faire face aux engagements de la fondation atteint 0,505 € au titre de l'exercice, contre 55 052 € pour l'exercice précédent.